

Regard sur l'espace public

Le mobilier urbain

Héritages, usages,
services rendus,
innovations et agencements

synthèse

12/2020



1	Le mobilier urbain : héritages et vocations	p. 4
2	Du service rendu à l'expérience de l'utilisateur	p. 6
3	Un champ privilégié pour les designers	p. 8
4	Repositionner les usages au cœur de l'aménagement urbain	p. 12
5	Bonne intégration du mobilier urbain : quelques principes	p. 16
6	Références	p. 20
7	Repères de mise en œuvre	p. 23

Le mobilier urbain est conçu pour faciliter la vie et les usages au sein des espaces publics dans des villes où la « piétonnisation » et la densification sont à l'œuvre depuis quelques décennies. Les grands projets urbains de la fin du XVIII^e siècle ont généré de l'espace libre dans les villes. Ces espaces ont vu éclore des aménagements, et, dans le courant du XIX^e siècle, ils ont été les écrins de la gamme du mobilier haussmanien autant en France que dans le monde.

La conception et les usages réservés à ce mobilier sont directement issus des préceptes de l'aménagement de cette époque. Ces bancs, ces potelets, ces poubelles et ces candélabres sont des marqueurs qui ont forgé l'identité et le paysage urbain des villes où nous avons grandi et vivons désormais.



Placette Cartier - Québec - Simon Parent et Marc-Antoine Viel, étudiants à l'École d'architecture de l'Université Laval, Québec © M.A Viel

Ce carnet consacré au mobilier urbain se propose d'apporter des éléments pour nourrir une nouvelle réflexion, alors que la métropole bordelaise a connu un développement sans précédent¹. L'accueil d'une nouvelle population en attente d'espaces publics adaptés aux usages du quotidien et aux nouvelles pratiques de loisirs est l'une des conséquences de cette transformation.

L'objectif est de mieux comprendre l'histoire et la culture à l'origine de l'aménagement urbain à travers l'« équipement » de l'espace public, afin de mieux décoder *in fine* les principaux enjeux contemporains liés aux usages, aux choix et à l'agencement du mobilier. Comment le mobilier urbain peut-il jouer un rôle en matière de socialisation, d'ergonomie, de mutualisation des usages, de nature en ville ou même de gouvernance ? Mais aussi, comment équiper l'espace public sans l'encombrer ?

1. Carnet élaboré en collaboration avec le service espace public et patrimoine de Bordeaux Métropole.

1 Le mobilier urbain : héritages et vocations

À partir de la période haussmannienne et sur le modèle anglais, le mobilier urbain a participé à l'amélioration du confort citadin, rendant notamment la rue plus sûre grâce aux grandes artères éclairées. Il répond à de nouveaux **usages induits par la ville du XIX^e siècle** : l'inscription des noms des rues sur des plaques, la numérotation des immeubles, mais aussi les kiosques à journaux, les bouches du métropolitain, les grilles en pieds d'arbres ou les arbres corsetés.

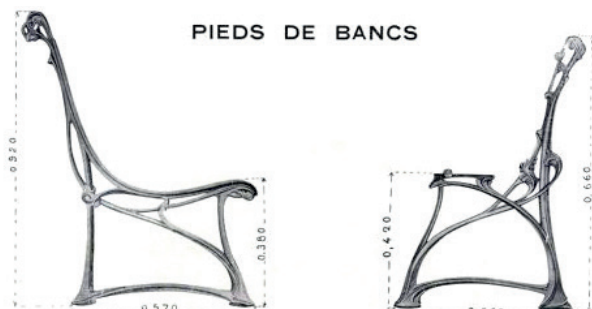
Le métro parisien dessiné par Hector Guimard (1867-1942) est la première forme de design grand public où les motifs et le mobilier signent toute une infrastructure devenant indissociable de l'identité d'une ville. **Les artistes créateurs de l'époque jouent un rôle central** dans la production d'éléments fonctionnels dont les lignes demeurent encore des références. Ainsi les colonnes Morris, créées en 1868 par l'imprimeur Gabriel Morris, qui ont pour vocation première l'affichage théâtral et cinématographique, servent aussi d'entrepôts au matériel de nettoyage des rues de la capitale.

En 1872, le collectionneur d'art anglais Richard Wallace offre à Paris, sa ville d'adoption, 50 élégantes fontaines publiques en fonte. En 1873, le banquier Daniel Osiris décide de suivre l'exemple de Wallace pour Bordeaux et finance l'achat de six fontaines. **Ce mobilier de l'héritage haussmannien s'est imposé unanimement à l'Europe entière comme une référence d'excellence** avec ses kiosques à journaux lumineux, chalets de nécessité et vespasiennes.

De nos jours, le mobilier urbain est bien plus qu'un simple espace d'affichage, il se diversifie au fil de l'apparition de nouveaux usages : abris, sièges, cendriers, distributeurs, sanitaires, bornes de rechargement de téléphones, bancs de musculation, tables de pique-nique, jardinières etc. Parfois, **au rôle fonctionnel s'ajoute une dimension symbolique** avec les plaques de commémoration, des marqueurs historiques témoins des liens qui unissent la société et les lieux.

Modèles de banc du XIX^e siècle

Source: Catalogue des Fonderies Bayard



Il s'agit d'abord de favoriser l'accessibilité, la mobilité, la lisibilité de la signalétique sur les parcours, de faciliter le transport des personnes en situation de handicap afin de leur rendre la ville et ses rues plus simples. **Nos villes cherchent surtout à donner d'elles-mêmes une image conviviale.** Chaque place, chaque rue, chaque parc doit participer à la construction d'un cadre de vie agréable pour tous et proposer **des solutions globales et harmonieuses** à travers le mobilier urbain, car celui-ci est devenu le point d'entrée privilégié de cette **expérience intime de la cité.** C'est également un outil pour les élus : le mobilier permet de signer leur mandature.

La société de consommation aidant, les supports d'affichage et d'information se sont multipliés, parfois digitalisés. L'information est accessible partout en ville, les écrans habillent les gares, les transports collectifs, vitrines interactives où l'on peut télécharger des bandes-annonces de films ou des extraits de spectacles.

Jusqu'à récemment, l'étude du design et de son rôle dans le mobilier urbain était reléguée au rang des accessoires. En deux décennies, les concepteurs urbanistes et paysagistes ont intégré aux projets d'espaces publics **un mobilier qui véhicule l'image même de la ville.** Désormais, certaines de ces créations représentent **des points de repère qui donnent une cohérence à la ville.**

Si la vocation première du mobilier urbain reste **l'amélioration du confort de l'espace public**, il lui confère aussi une identité forte tout en étant mieux perçu par les usagers. À l'heure où la signalétique n'est plus seulement disponible in situ mais également sur les *smart phones*, le mobilier doit plus que jamais faire preuve de **durabilité et de sobriété**, constituer des marqueurs de l'histoire des villes, sans pour autant saturer l'espace public.



Édicule Guimard

L'édicule A à claire-voie à son emplacement originel à la station Hôtel de Ville, rue de Lobau.
Source: Le cercle Guimard.



Quelle(s) définition(s) aujourd'hui du mobilier urbain ?

Le mobilier a pour vocation d'apporter le confort, l'information et le service aux citoyens. Le terme désigne et regroupe des objets extrêmement variés : éclairage public, mobilier de propreté, grilles en pieds d'arbres, jardinières, poubelles et sanitaires, mobilier de repos et abris voyageur, équipements liés à la circulation (feux tricolores, miroirs, panneaux de signalisation et équipement de chaussée) ou espace d'information des centres urbains. Aujourd'hui, le mobilier urbain est indissociable du design. De par son approche transversale au confluent de nombreuses disciplines, celui-ci investit naturellement les problématiques d'aménagement et contribue au travail de requalification des espaces par la qualité paysagère, l'harmonisation des couleurs, le traitement des surfaces et des revêtements, la signalétique et l'accompagnement des déplacements, tout en répondant aux objectifs d'ergonomie et de confort d'usage.

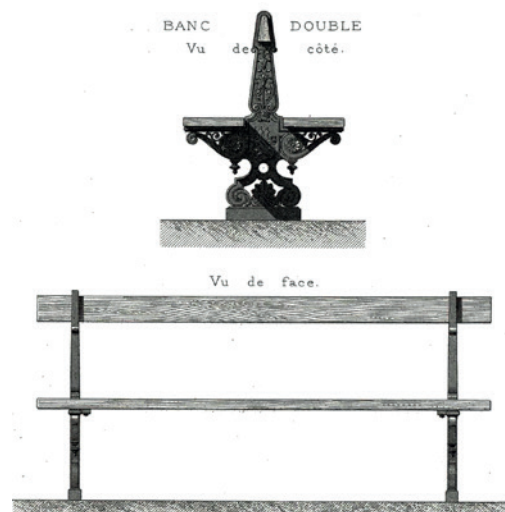
Vespasienne

Modèle unique pour la Ville de Grenoble
© Extrait d'un catalogue de l'entreprise François Blanc - 19^e siècle. - AMG



Mobilier de Paris Haussmannien

Source: Tiré de l'exposition : Paris Haussmann -
Modèle de ville.



2 Du service rendu à l'expérience de l'utilisateur

Industrialisation et ornementation au service d'objets identitaires

L'aménagement urbain permet la multiplication, à travers la ville, d'objets-repères liés à des fonctions et des besoins. Les kiosques à journaux, les bouches de métro et les vespasiennes se doivent d'être hauts pour être identifiés à distance lorsqu'on les cherche. Les poubelles doivent jaloner les trottoirs et être assez nombreuses pour encourager les personnes à ne pas jeter leurs déchets sur la voie publique comme cela a longtemps été le cas avant la création des égouts.

La dispersion du mobilier urbain est donc au service d'une ville des bons usages. Le philosophe Thierry Paquet rappelle ainsi, au sujet du mobilier urbain, qu'il est « *l'expression de la politesse de la ville*¹ ».

De nombreux travaux d'anthropologues le soulignent ; l'être humain cherche à embellir les outils de son quotidien. Il en va naturellement ainsi de ces objets conçus pour **faciliter la vie des citoyens et assurer les services de base** (hygiène, confort, sécurité, information, partage, détente, etc.).

Cette préoccupation esthétique s'incarne dans les grands projets de villes du XVIII^e siècle. À Paris, les ingénieurs et architectes, Adolphe Alphand, Hector Guimard et Gabriel Davioud, qui ont œuvré au côté d'Hausmann, ont très tôt compris qu'au **fonctionnalisme et la robustesse du mobilier, s'ajoutait l'enjeu de l'esthétisme**.

L'ornementation et l'effet de « signature » du mobilier ont ajouté à cette **composante essentielle du paysage urbain une contribution à la création de l'image de la ville**.

Souvent encouragée par une **volonté régalienn**e de signaler l'empreinte d'un état aménageur dans les limites de la cité, l'industrialisation et l'essor de la métallurgie permettent de répandre des objets dont la facture est identique et estampillée d'armoiries propres à la ville. Ainsi, pour les industriels de la fonte et de l'acier, les projets architecturaux et d'aménagement de l'époque sont l'occasion de faire valoir leurs talents à travers ces créations omniprésentes dans l'espace public.

Ces éléments sont fortement ancrés dans nos esprits.

Depuis deux cents cinquante ans, leurs fonctions, leurs qualités d'intégration et de robustesse inspirent encore, sans être profondément remises en question. L'esthétique reste la seule variable et les designers s'en saisissent régulièrement pour **tenter de réinterpréter l'objet tout en conservant ses caractéristiques d'usages éprouvés au fil des générations**.

1. Propos extraits de la vidéo *Le mobilier urbain, une réponse pour mieux vivre ensemble la ville de demain - exposition « Dehors, la Ville de demain »*.

Expérience intime de la ville et vivre ensemble

Dans les années 1990, en réaction aux travers de l'urbanisme fonctionnaliste déshumanisé, certaines villes réaménagent en profondeur leurs espaces publics et adoptent des **chartes du mobilier urbain**. La ville de Bordeaux élabore la sienne en 1998 et l'actualise en 2007 : « La charte des mobiliers urbains est un référentiel en termes de typologies et d'esthétique qui s'adresse à l'ensemble des acteurs amenés à décider, concevoir, opérer sur le domaine public de la ville et de la CUB. La mise en œuvre d'un paysage urbain identitaire et cohérent suppose au préalable la formulation de lignes de conduites claires, et partagées par tous. La décennie qui s'ouvre marque une rupture dans la manière d'appréhender et concevoir l'espace public² ». Ces documents sont élaborés par les techniciens avec les architectes des Bâtiments de France, garants de **l'intégration des éléments de mobilier aux abords des monuments et paysages emblématiques. Le mobilier urbain devient le support privilégié d'une expérience intime de la cité**.

En contre-patrie de cette recherche d'intimité et d'appropriation de l'espace urbain, la dimension collective reste l'essence de l'espace public. Passant d'un espace démonstratif, d'ornement, à un lieu d'agrément, d'expérience, l'espace public est aujourd'hui le support de nouveaux enjeux. La démultiplication des flottes en libre-service (vélo, trottinettes, voiture, scooter, segway...) a renforcé le **senti-**
ment de saturation de l'espace public alors même que la dématérialisation de l'information pourrait permettre de le débarrasser de certaines indications ou fonctions. La gestion déléguée à des opérateurs privés de ce mobilier d'un nouveau genre a surpris de nombreuses villes, qui ont été prises au dépourvu par la rapidité de leurs mises en œuvre et par des clauses juridiques souvent floues.

L'ameublement de l'espace public est un sujet qui s'est donc récemment complexifié : il s'agit désormais de trouver la juste place pour chaque usage, de rationaliser voire de mutualiser les équipements de manière à **désen-**
combrer au mieux l'espace public. Le mobilier connecté et l'intérêt des aménageurs pour les usages placent ce sujet parmi les principales préoccupations de l'aménagement. **Le fonctionnalisme et l'esthétisme, essence du mobilier urbain, pourraient-ils être supplantés par les fonctions informatives et les services numériques dispensés par ces objets ?** Face aux nouveaux enjeux urbains, aux apports technologiques et à l'évolution des modes de vie, se pose la question de l'adaptation de référentiels élaborés pour la plupart au cours des années 2000.

2. La charte des mobiliers urbains de la ville de Bordeaux - juin 2007.



Stands bouquinistes - les quais - Paris - 1859
© Mary Evans Rue des Archives



Buvette hippomobile - Abreuvoir pour chevaux - Paris - 1900 © A.Harlingue - Roger-Viollet



Kiosque à journaux - L'un des premiers kiosques à structure tubulaire en 1983.
Source: Médiakiosk



Grille en pied d'arbre - Grille Campus - Acropose
© Acropose



Panneau d'affichage digital
Marseille- JC. Decaux ©Engie



Banc et poubelle
Banc Romeo - Corbeille Athena - Husson ©Husson



Sanisettes - JC Decaux - Place des Quinconces Bordeaux ©D.Sherwin-White



Banc Swell - Rondino - Lauriane Carra - Lorie Bayen El Kaim ©Charlotte Pierot



Points d'apport volontaire
©SICOVAL



Panneau de signalisation interactif
Points - Breakfast designers ©Breakfast



Corbeille interactive
Strobe - Wybone © Sino concept



Fontaine économe interactive -
©Lolersaurus via Reddit.com

3 Un champ privilégié pour les designers

« Le travail du designer commence précisément là où se termine celui de l'urbaniste qui définit la morphologie générale d'une ville, son organisation et celui de l'architecte qui lui donne sa forme¹. »

L'apport du design réside principalement dans sa maîtrise de l'environnement immédiat des usagers, dans sa capacité à traiter le cadre de vie à l'échelle humaine, pour y composer une ambiance porteuse de sens, d'identité et d'ergonomie, instaurant ainsi un climat harmonieux et pertinent.

Cette recherche d'ambiance ne doit pas faire oublier la fonction première du mobilier urbain, **le confort, au repos et en mouvement**.

Les études concernant les objets destinés à accroître le confort des usagers de l'espace public sont rares, tant l'intérêt pour ce domaine est restreint. En effet, le sujet du mobilier urbain arrive souvent à la dernière étape du projet urbain dont il reste le « parent pauvre ».

Ce sont les projets menés par différents paysagistes, architectes et urbanistes qui ont permis d'investir en recherche et en développement sur le sujet.

L'ampleur de l'étude dépend directement du temps et des moyens impartis, souvent limités. Les designers en charge de créer ces composants urbains s'inspirent du concept général éprouvé de l'objet pour y adjoindre le motif, la couleur où des éléments inspirés du site lui-même. À Bordeaux, le projet des quais de Garonne, conçu par le paysagiste Michel Corajoud, a permis en 2009 à l'architecte Pierre Gangnet et à l'éclairagiste Laurent Fachard de concevoir les candélabres « Boréal », un **élément désormais indissociable de ce paysage**, en interface entre le fleuve et la ville.

Le champ d'étude en la matière était peu couvert, mais au regard des enjeux liés à l'attractivité des métropoles et de la qualité de leurs espaces publics, les choses évoluent. En 2015, la ville de Rennes commande aux designers bretons Erwan et Ronan Bouroullec un travail de recherche sur les espaces publics et les éléments de mobilier du futur. Leurs dessins et maquettes issus de ce travail intitulé « Rêveries urbaines » ont fait l'objet d'une exposition qui a eu un succès retentissant et a permis d'enrichir la réflexion sur le **devenir de nos espaces publics, en offrant une vision prospective de leurs usages dans un futur proche**. Il ressort de ces maquettes un intérêt pour la mise en

scène du végétal, du bruit de l'eau et du feu qui invite les villes à oser être sensorielles. Ces travaux traduisent le vœux de ces designers de renom d'autoriser le mobilier à **hybrider certaines fonctions urbaine, ce qui laisse à l'utilisateur le choix d'en interpréter la forme en fonction de ses besoins**.

Les créations exceptionnelles restent minoritaires car bien évidemment plus coûteuses, la plupart des maîtres d'œuvre choisissent donc des équipements génériques, proposés sur catalogues. Les 25 entreprises françaises qui composent **le marché du mobilier urbain connaissent une croissance considérable**, leur chiffre d'affaires en 2017 était de 250 millions d'euros. Ces PME ont intégré à leurs équipes des designers qui participent à l'élaboration des différentes collections. Ce design « prêt-à-porter » décline des standards qui, par la sobriété ou le classicisme de certaines gammes, permettent d'être intégrés à la majorité des espaces publics, même aux abords de monuments classés.

Au delà de l'esthétisme, la prise en compte de l'ergonomie du mobilier est un sujet bien mieux traité qu'auparavant. Le vieillissement de la population et la popularité des modes actifs en milieu urbains, dont la marche à pied, nécessitent de disposer de manière stratégique des bancs agréables et adaptés à tous. Des normes françaises et européennes répondent à ces exigences spécifiques. Sur la qualité du mobilier urbain, les Français affichent un point de vue positif. Selon une étude du cabinet Kantar², 75 % d'entre eux le jugent en bon état et robuste pour 71 %. Néanmoins, 90 % des français réclament un mobilier urbain mieux réparti dans la ville et plus confortable (89 %).

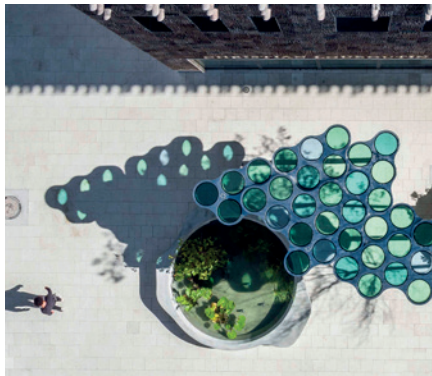
Le mobilier urbain doit donc faire l'objet d'une conception soignée, attentive aux besoins d'aujourd'hui et de demain, sans oublier une certaine forme de créativité et de bon sens. **Mais la réponse ne se fait pas uniquement à l'échelle de l'objet : le bon équipement de l'espace public passe aussi par une réflexion à l'échelle urbaine** (du secteur ou du quartier). Il s'agit bien d'**implanter le mobilier urbain de manière stratégique et ergonomique**, avec pour objectif de répondre aux usages souhaités de confort, de jeux et de pause, sans pour autant saturer l'espace public, le sur-programmer ou le limiter à des usages trop spécifiques qui risquent de priver le citoyen d'un bien commun.

1. Fabrice Pincin - designer - OBSERVATOIRE du design_urbain.

2. Étude réalisée en juin 2017 auprès d'un échantillon représentatif de 1.000 personnes résidant dans des villes de plus de 10.000 habitants.



Blocks de sécurité - Block Bank - Agence Block © Block Bank - Agence Block



Promenade - Nuage - Paseo Ponti street Miami - Ronan et Erwan Bouroullec © Kristamburello Studios



Bancs et jardinières - BotanicTwist © Delorme meubles



Candélabre dynamique - Philippe Starck modèle Tournesol - JC Decaux © Françoise Damon.



Banc - Place de la République - Rennes - Patrick Nadeau © Jean-Louis Aubert.



Assise-luminaire - Place Thiers, Nancy, univers BW, Cyria, S.Wierinck © Cyria.



Mobilier installation - Oui - Kunsthal Aarhus - Ronan et Erwan Bouroullec © StudioBouroullec



Assises - Place des Tapis - Lyon © ProUrba



Candélabre Boréal - Promenade des quais - Bordeaux - Laurent Fachard © a-urba



Banquette d'extérieur - Lungomare - Escofet - Tagliabue - Miralles © Escofet



« Rêveries urbaines » - Exposition Ronan et Erwan Bouroullec © StudioBouroullec



Pavillon Martell - Cognac - Selgas Cano © IwanBaan

Focus : Le rôle du mobilier urbain dans la définition de l'image du modèle barcelonais

Extrait de *Modelo Barcelona de espacio publico y diseno urbano, el mobiliario urbano en la cualificacion del espacio urbano* - Nicolas Parraguez Illanes - Universitat Barcelona.

Barcelone est une ville iconique en matière de traitement des espaces publics en général, en qualité, identité et agencement du mobilier urbain en particulier. « Les éléments de mobilier urbain (...) occupent abondamment les rues de la ville. On en trouve un tous les 8 m² de trottoir et on en compte au total 703 540 dans l'ensemble de Barcelone. Ils forment donc une partie substantielle du paysage urbain ». (Ferrando, 2010)¹.

Après la seconde guerre mondiale, l'équipement de la ville a été abordé d'un point de vue global et fonctionnel selon un processus de transformation de la ville caractérisé par la simplicité de la planification urbaine. **C'est en 1983 que la mairie de Barcelone a commencé à repenser l'organisation et le réaménagement des éléments urbains de la ville.** Les projets qui ont été réalisés à partir de cette date « ont signifié une augmentation du niveau de conception et un pari sur la modernité et l'innovation tant dans les espaces, que dans le mobilier urbain ». (Quintana, 1993)².

« La tradition du XIX^e siècle sur le projet et la construction de l'espace urbain et de ses éléments avait été absolument perdues au cours des 70 dernières années. A partir de 1980, les nouveaux projets dans la ville se sont retrouvés face à un manque absolu d'éléments industriels de qualité ». (Lecea, 2006)³.

Dans *Sur le Projet Sol*, Lecea énonce trois principes fondamentaux :

- 1. La récupération des moules des designs du XIX^e siècle** : le banc romantique, les vieilles fontaines et quelques lampadaires en fer coulé.
- 2. La conception d'un mobilier spécifique à chaque projet**, compris comme un élément de la composition globale.
- 3. La prise en charge par la Ville du rôle de promoteur de nouveaux dessins spécifiques**, soit grâce aux services municipaux eux-mêmes, soit à travers des commandes à des designers.

En 1991 a été créé le Servicio de Elementos Urbanos, dédié aux projets et travaux de l'Hôtel de ville. Il a été chargé de **sélectionner et de fixer des critères pour l'emplacement du mobilier urbain. On a alors cherché à donner à l'espace public un caractère neutre.** « La ville est puissante, car son architecture l'est. L'espace public ne doit pas rivaliser avec elle » (Quintana, 1993). Les objectifs affichés étaient alors très clairs : générer de l'ordre et de la rationalité, éliminer les obstacles et renforcer la qualité dans les aménagements.

Les éléments urbains sont d'abord conçus pour être fonctionnels et avec des formes épurées, pour s'intégrer dans la ville avec le minimum d'impact possible.

« Nous pensons qu'il est primordial d'appliquer des critères d'austérité dans le langage, de rigueur dans les matériaux et de simplification dans la forme. Il faut exclure l'iconographique et les effets de mode en faveur d'une mise en valeur des absences en allant jusqu'à faire du silence un élément expressif du design » (Quintana, 1993).

L'homogénéisation du paysage de Barcelone dans les années 1980-1990 a été réalisée grâce à la systématisation des éléments primaires de l'urbanisation dans tout le réseau de la ville (bordures, gués, trottoirs, rigoles, bornes, grilles d'arbres et potelets), coordonnée par le Servicio de Elementos Urbanos et dirigé par l'architecte Rafael de Cáceres.

À travers la méthode essai-erreur dans le choix du mobilier, ne restent aujourd'hui que les éléments nécessitant le moins d'entretien, ayant la meilleure résistance mécanique, le meilleur rapport qualité-prix et capables de supporter une utilisation urbaine intense. Ils s'étendent ainsi efficacement à l'ensemble de la ville et participent de son rayonnement.

1. FERRANDO, Jordi (ed.). *La U Urbana, el libro blanco de las calles de Barcelona*. FAD. Barcelona : Ayuntamiento 22.

2. QUINTANA, Màrius. *El mobiliario Urbano a Debate*. En Cáceres Rafael de Ferrer, Montserrat (ed.). Barcelona Josep Maria Serra Martí. Barcelona : Ajuntament de Barcelona, 1993. p 186.

3. LECEA, Ignasi de. *Sobre el Proyecto del Suelo*. On the w@terfront, n° 8, abril 2006. p 73.



Passeig San Joan - Barcelone - Lola Domenech © Dani Rovira



Neobarçino - Barcelone - plaza del poeta Bosca - Benito urban ©Nicolás Parraguez Illanes



Papergena - Barcelone - Escofet - Ariola Fiol © Escofet



Aménagement des « Supermanzanas » - Poble Nou - Barcelone ©Ajuntament de Barcelona



Banc Tram - Barcelone - Escofet - Mila © Escofet



Quartier El Born - Barcelone



La Mar Bella - Nou Barris - Barcelone - SCOB © Adrià Goula

4 Repositionner les usages au cœur de l'aménagement urbain

Co-conception, auto-construction

L'histoire nous enseigne que les **formes du mobilier urbain ont finalement peu évolué au fil des siècles**, que les designers révisent souvent à la marge les grands classiques, même dans le cadre de nouveaux mobiliers liés à des usages émergents. Pourtant, et c'est le cas de Barcelone, **la méthode peut varier et exprimer certaines volontés politiques**. L'une des récentes évolutions en matière de conception est l'étude et la meilleure prise en compte de la maîtrise d'usage. En effet, le mobilier devient le support, mais aussi parfois le prétexte pour des usages qui se diversifient. **L'espace urbain est aujourd'hui un véritable levier d'attractivité** pour des métropoles comme Bordeaux. Le temps libre, les loisirs et les activités physiques de plein air sont des sujets pris très au sérieux par les collectivités. En dix ans, la demande en mobilier spécialisé pour les pratiques sportives de « parcours » et de fitness urbains s'est accrue. Les budgets participatifs de certaines villes ont permis de répondre rapidement à ce type de nouveaux besoins.

Face au développement des agglomérations et aux nouvelles attentes sociales, les collectivités ne peuvent pas répondre à toutes les sollicitations, qui plus est dans des **contextes budgétaires tendus**, du fait de la crise de 2008-2010 ou de la crise sanitaire Covid-19 dont nous ne pouvons pas encore mesurer tous les effets. C'est en période de disette que des initiatives comme « **l'urbanisme tactique** » apportent des solutions simples répondant à des réels besoins. L'urbanisme tactique est une somme de solutions inspirées du « **hacking spatial** » qui permet de mettre en œuvre des **actions à court terme engageant des changements valables sur le long terme**. Par exemple, disposer des chaises sur un campus ou dans un parc dans le but d'étudier la manière dont les usagers les déplacent, observer les zones où elles sont le plus souvent utilisées et déterminer les endroits où il serait judicieux de les planter durablement. **Lorsque le mobilier manque, ce sont parfois les usagers qui prennent spontanément l'initiative de le concevoir**. En Amérique du Nord, le « **chair bombing** » est une pratique courante. Un groupe de voisins ou un collectif de bricoleurs conçoit et réalise à base de palettes récupérées les chaises et bancs nécessaires pour équiper leur rue ou les abords des commerces locaux.

La pandémie de Covid 19 a également perturbé nos rapports sociaux et notre culture de l'espace. Le dé-confinement a été l'occasion d'expérimenter des aménagements éphémères qui garantissent la distanciation entre les personnes ; il a fallu adapter le mobilier urbain pour encourager les usagers à se tenir à bonne distance.

Là aussi, l'urbanisme tactique s'est avéré être une méthode adaptée pour mettre en œuvre les aménagements d'urgence nécessaires à l'organisation des fonctions et des flux. Certaines communautés de créatifs mettent en accès libre sur internet, les plans d'un mobilier conçu pour être réalisé facilement et appropriable par tous. Ces exemples illustrent que **l'usage et la fonction priment sur le design** lorsqu'il s'agit de répondre à un besoin. Néanmoins, rappelons qu'un banc sera vraisemblablement respecté par les usagers si **ses lignes et sa facture s'intègrent bien à l'environnement urbain**.

Modelés de terrain et objets multi-usages

Les qualités physiques et le modelé de l'espace public peuvent être des réponses à certains usages. Ainsi de la pratique du skate-board où les déclivités du terrain et le mobilier sont utilisés pour créer un espace sportif. De manière plus classique, des modelés de terrain ou certains aménagements comme les murets sont utilisés pour s'asseoir. À Bordeaux, les quais aménagés présentent cette particularité d'être longés par un muret, qui marque la différence de niveaux entre les zones engazonnées ou de services en hauteur et l'espace de circulation en bord de fleuve, offrant ainsi un banc XXL aux usagers tout en répondant à des impératifs de risque inondation. Une des prescriptions en matière de mobilier serait d'aller dans ce sens, **à savoir combiner contraintes d'aménagement liées au site** (orientations, dénivelés, risque inondation, plantations, protection et information des usagers etc.) **et équipement de l'espace en mobilier urbain**. Les spécificités des contextes se doivent ainsi d'être exploitées pour offrir des mobiliers urbains intégrant les enjeux de programmations urbains, d'usages, d'écoulement des eaux, de paysagement, d'ombrage et de sécurité. Ces réponses adaptées et mutualisées permettent ainsi d'éviter l'écueil de la logique de catalogue et de la trop grande juxtaposition des fonctions.

De nouvelles attentes

De nouvelles évolutions concernant le mobilier font actuellement leur entrée face à des problématiques urbaines récentes. La prévention contre les attaques terroristes par des véhicules béliers exige de revoir la conception et l'aménagement de certains espaces publics. Les espaces pouvant faire l'objet de ces menaces ont été équipés de **mobilier de type « Blocstop »**. Ces dispositifs préventifs, pouvant peser plus de deux tonnes, permettent de sécuriser les espaces emblématiques, potentielles cibles d'attaques contre le public. Ces blocs sont désormais

reconnus, acceptés et intégrés à leur environnement de par une conception soignée, et des gammes de couleurs pouvant s'adapter aux lieux ou aux événements. Ces blocs sont également utilisés pour s'asseoir ou comme support pour le street-art.

Le mobilier joue également un rôle croissant face à de nouveaux enjeux tels que la conception d'**îlots de fraîcheur** en réponse aux défis climatiques et l'accroissement de la place accordée aux modes actifs pour l'**apaisement des quartiers**.

« En définitive, l'espace public de qualité que nous défendons aujourd'hui est formé par un réseau de composants et de systèmes de mobilier, complémentaires entre eux, générant un espace ayant de bonnes conditions d'accessibilité, de sécurité et de confort, qui invitent à l'appropriation des citoyens. Parce que les vrais protagonistes de l'espace public sont les personnes, le mobilier doit agir comme un lien entre l'espace et l'utilisateur, reliant l'échelle urbaine à l'échelle humaine. Les bons éléments urbains sont ceux qui donnent du contenu à l'espace public. »¹

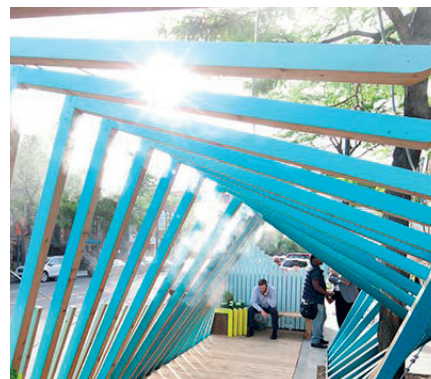
1. Extrait de « Modelo Barcelona de espacio publico y diseno urbano, el mobiliario urbano en la cualificacion del espacio urbano » Nicolas Parraguez Illanes - Universitat Barcelona.



Optimisation d'un mobilier - Boll - Gare Part-Dieu Lyon - Adrian Blanc - ©Adrian Blanc



Street art sur mobilier standard
Blocstop - Matt velvet © Nicolas Poussain



La Vague - rue Saint-Denis - Montréal - Arcadia Studio © Alexandre Guilbeault



Barbecues - Grill Test - Parc Pflingstweid - Zurich © Département des espaces verts de Zurich



Talus artificiel-Banc - Parc de Gleisdreieck - Berlin - Atelier LOIDL © AtelierLOIDL



Muret et assise Parc des fleurs de lys - Craignon - Verzone - © VWA



Parcours - Quais de l'île de Nantes - Base © MaxResdefault



Chair bombing - Barrio Italia, Santiago de Chile © Ciudad emergente



Apaisement - « Supermanzanas » Poble Nou - Barcelone © Ajuntament de Barcelona



Installation - Domaine de Chamarande - Bruit du Frigo © Bruit du Frigo



Manège - Made in Vitrolles - Collectif Etc. © S.L



Port numérique - Mathieu Lehanneur designer © Felipe Ribon



Banc Urbain Intelligent Connecté
Steora - Include © Include

Focus : Expérimentation et recherche

Mobilier et dynamique participative

La crise de 2008-2010 a initié un mouvement international où de jeunes créateurs contraints par le manque de moyens et prenant conscience des problématiques de ressources naturelles ont placé la réutilisation et la frugalité au cœur de leurs pratiques. Les collectifs d'architectes français Bellastock et Etc. comptent parmi ceux qui illustrent le mieux cette démarche singulière qui consiste à envisager le mobilier urbain comme un activateur social et spatial. Leurs créations ont pour objectif de révéler les potentiels d'espaces urbains sous exploités, souvent peu investis, de certains quartiers populaires ou en devenir. Encore une fois, la fonction et l'usage supplantent la question de l'esthétique, même si plus que jamais ce mobilier doit susciter, par certaines qualités plastiques, l'intérêt et le respect du public auquel il est destiné. Ces chantiers collaboratifs, qui invitent les habitants à participer activement à la création et l'animation des lieux, ont pour objectif de faire sortir les gens de chez eux, de favoriser leur rencontre et de générer des souvenirs communs à travers la conception des éléments de mobilier urbain. Les maîtrises d'ouvrages ont recours à ces collectifs par le biais d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) ou d'appels d'offres. Les financements peuvent provenir de fonds culturels et sociaux, il arrive également que ces « chantiers écoles » soient financés par les aménageurs ou bailleurs sociaux en charge du pilotage d'opérations de rénovation urbaine. À travers ces démarches, le temps du chantier est exploité à bon escient. Le projet et le site sont le support d'initiatives permettant de créer du lien social entre les futurs habitants et les riverains. Ces processus au long cours assurent ponctuellement l'accessibilité au site de projet, permettant de ne pas ressentir une forme de confiscation d'un morceau de la ville, mais bien au contraire d'assister en tant qu'acteur à sa métamorphose.

Le mobilier connecté et la smart city

Dans un monde connecté et en mouvement, la technologie vient questionner le mobilier urbain. Caméras de surveillance et à infrarouges, écrans d'informations, toilettes automatisées, feux de circulation gérés par une intelligence artificielle, capteurs de particules, bornes wi-fi, Blocstops connectés, bornes de rechargement solaire pour *smart-phones* et trottinettes électriques, fontaines ludiques programmées et candélabres à détecteurs de présence... Aujourd'hui, le mobilier contribue plus que jamais à faciliter les usages, fluidifier les mobilités et renseigner les techniciens sur le fonctionnement de la ville. Cette évolution progressive vers un mobilier connecté au service d'une « ville intelligente » ne doit pas laisser croire que ces outils apportent des solutions à tous les problèmes de gestion urbaine. Leur exploitation doit essentiellement nous renseigner pour mieux connaître l'espace public. Les données recueillies par les capteurs de température ou les caméras thermiques permettent, par exemple d'étudier la manière dont se comportent les matériaux et les fonctions rafraîchissantes de la végétation. Quant aux candélabres à détections de mouvements, ils présentent l'intérêt d'économiser de l'énergie tout en assurant la sécurité du piéton. Pourtant, il faut garder à l'esprit que ce mobilier technologique peut être fragile, avoir une durée de vie assez limitée et consommer des ressources qui sont rares, chères et néfastes pour l'environnement.

Rechercher l'optimisation et la réutilisation du mobilier constitue un enjeu dont il importe que les collectivités se saisissent, d'une part pour diversifier l'offre, et de l'autre, pour démontrer leur volonté de s'inscrire dans une démarche responsable.

Design et mobilier « expérimental »

Des pôles d'excellence ont fait leur spécificité de la recherche et développement en matière de design et traitent régulièrement le sujet du mobilier urbain. Le Domaine de Boisbuchet à Lessac invite ainsi les étudiants designers à venir se former auprès de talents reconnus internationalement et à concevoir ensemble des pièces uniques exposées ensuite dans ce lieu d'exception. Le Domaine départemental de Chamarande, site culturel de l'Essonne, expose au sein de ses 98 hectares de parc des créations et du mobilier artistique appropriables par le public. Certaines villes ont vite compris l'effet de levier que représente l'événementiel pour leur programmation culturelle.

C'est le cas notamment de Montréal qui fait appel à des artistes et designers pour réinventer chaque année le Quartier des Spectacles. En France, depuis 2011, le festival annuel du Voyage à Nantes fait figure de vitrine estivale pour certains lieux emblématiques et en devenir qui sont revisités ou mis à l'honneur à cette occasion. Plusieurs des installations de type « mobilier expérimental » sont devenues pérennes et incontournables, elles participent activement au marketing territorial en tant que production culturelle.



Banc - belvédère - Domaine Boisbuchet - exp3
Joerg Mennickheim © Joerg Mennickheim



Piscine éphémère - Le Jardin de ta sœur
Bordeaux - Bruit du Frigo © Bruit du Frigo



Table Hamac - Domaine de Chamarande
Encore Heureux © Encore Heureux



Banc et muret - Banc pisé - Atelier Kara
© Le Domaine de Boisbuchet



21 Balançoires - Place des Spectacles - Montréal
Mouna Andraos © Olivier Blouin



Installation Les Monumentales - Réinventons nos places - Place du Panthéon - Paris © Lucas Bonnel



Mobilier - impression 3D - Lille Métropole -
© CRISTAL- LACTH - Ramery - Université de Lille



Banc installation - Jardin des plantes - Nantes
ClaudePonti © Jean-Pierre Dalbera



Nichoïr - Skyline - Rennes - Marion Norman
© ALTA Architectes

5 Bonne intégration du mobilier urbain : quelques principes

Le Guide de Conception des Espaces Publics Métropolitains (GCEPM)¹, paru en 2018, est composé de neuf cahiers regroupant des éléments de méthode, de programmation et de conception qui permettent de constituer une culture commune locale de l'aménagement des espaces publics.

À ce titre, le GCEPM comporte des recommandations sur la **mise en place d'éléments de mobilier urbain pour agencer l'espace public de façon raisonnée** (ne pas sur-aménager) **et pratique** (ergonomie, fluidité, mutualisation des usages).

1. <https://www.bordeaux-metropole.fr/Metropole/Bordeaux-Metropole-s-engage/Nouvelles-modalites-d-amenagement-des-espaces-publics>

Prendre la juste mesure

QUESTIONS

Pourquoi, quoi, où, comment ?

- Quelle bonne échelle de cohérence du projet ?
- Comment chercher à tirer le meilleur de l'existant, des structures déjà en place et de faire avec le « déjà-là » ?
- Pourquoi une intervention minimaliste est-elle suffisante ?
- Quelles sont les priorités d'intervention ?
- Quels autres acteurs de l'aménagement de l'espace public peut-on associer ?
- Comment les habitants pourraient-ils être force de proposition et s'investir pour le devenir de leur espace public ?
- Quels dispositifs, à l'échelle d'un quartier, pour faire de la participation citoyenne ?

ORIENTATIONS

Pour un espace public à la juste mesure

- **Intervenir à petite échelle.**

Multiplication d'expérimentations et mise à disposition rapide de résultats permettant de corriger l'action.

- **Intervenir rapidement.**

La vitesse d'exécution des projets permet de maintenir la mobilisation, tout en procurant une efficacité à la démarche expérimentation/évaluation.

- **Intervenir de manière économe.**

Faire bien mais peu coûteux permet de tester facilement des procédés pour ensuite les répéter.

PRÉALABLES

Séquences/points/moitié/hybrides

Différents modes d'interventions sur un espace public existant

- Par séquences.

Des portions de l'espace public.

- Par points.

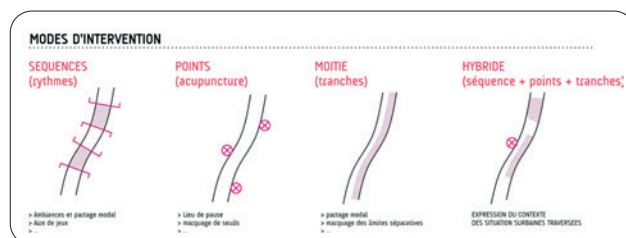
Des lieux précis.

- Par moitié.

Un seul côté de l'espace public.

➤ **Pour en savoir plus : Guide de conception des espaces publics métropolitains (GCEPM) - Cahier 1 : Faire projet**

La notion de **milieu public** y est largement développée : l'espace public est conditionné par un contexte environnemental (usages, sol, climat, eau, végétation) et un contexte urbain (situations urbaines contrastées). **Autant d'outils à mobiliser dans le choix et l'agencement du mobilier urbain afin de tenir compte des spécificités du lieu et des interfaces avec les contraintes environnantes** (public/privé, ouvert/fermé, plein/vide, haut/bas, naturel/artificiel, perméable/imperméable, ici/ailleurs, court/long termes etc.). Des fiches mémo listent les bons réflexes pour les aménageurs ou concepteurs d'espaces publics.



Non au sur-aménagement partout

- Calibrage de l'aménagement selon les besoins réels constatés.
- Oser un aménagement dissymétrique, par séquences ou extrêmement localisé.
- Une piétonnisation temporaire d'un espace.

Pour des questions de lisibilité, aménager de manière minimaliste

- Adopter une vision économe, rationnelle, pragmatique & évolutive : un espace trop découpé, trop complexe, est un espace plus contraint, moins souple.

Faire un maximum avec les trottoirs préexistants et des fils d'eau

- Reprendre tous les fils d'eau est coûteux : préférer des aménagements qui conservent tout ou partie des fils d'eau.

Compenser / mutualiser / foisonner

- Compenser, mutualiser ou foisonner pour rationaliser les espaces publics et les désencombrer (mutualisation/foisonnement des stationnements VP, voire cyclables, regroupement des plantations, mutualisation signalétique, emplacements ordures ménagères etc.).

Expérimenter

- Tester une partie des aménagements sur des temps courts (ex : piétonnisation éphémère / animation / mobilier urbain ou commerces temporaires/reconquête de délaissés).
- Étudier les pratiques engendrées.
- Expérimentation à développer plus généreusement par la suite.

Un agencement malin pour ne pas encombrer l'espace public

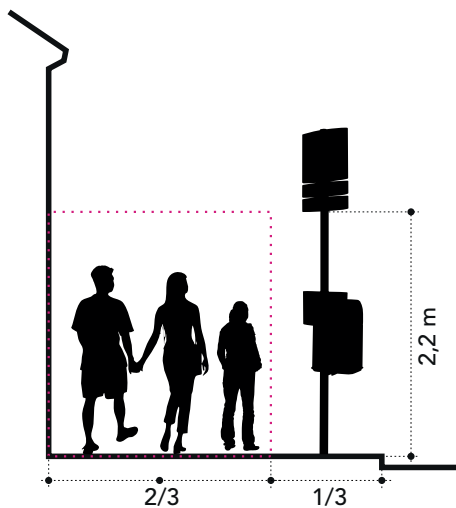
L'emprise de trottoir réservée aux mobiliers : la notion d'espace servant

Le mobilier urbain, de par sa fonction, doit être généralement situé à l'interface des espaces réservés aux piétons et aux automobilistes. Il sert alternativement l'ensemble des usagers. Il est donc situé le long et au plus près de la chaussée et s'inscrit tout naturellement dans l'alignement - ou parallèlement - des autres composants de l'espace public comme les arbres, les bordures de trottoir et l'éclairage public. **L'espace du trottoir sera ainsi partagé en deux parties ; l'une affectée aux cheminements piétons continus et l'autre, aux installations de mobiliers (notion de bande servante).**

Certaines activités riveraines peuvent aussi prendre place en pied de façade (terrasses de café, étals) dans des bandes de concessions réglementées, auquel cas le trottoir sera partagé en trois espaces distincts. L'emprise à l'intérieur de laquelle tout mobilier de taille compatible pourra s'inscrire (en tenant compte de ses propres contraintes de dégagement par rapport à la voirie), se définit comme suit :

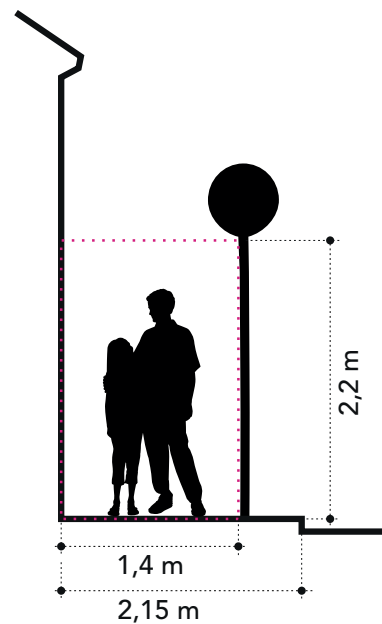
1. D'une manière générale

- 1/3 de la largeur du trottoir côté chaussée ;
- 2/3 de la largeur préservés de tout mobilier pour le confort du piéton et la continuité du cheminement.



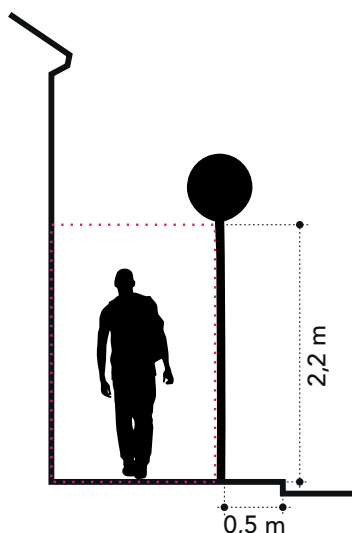
2. Dans le cas d'une largeur de trottoir inférieure ou égale à 2,15 m

- Une emprise de 1,40 m sera obligatoirement préservée pour les piétons.
- Cette disposition limite les possibilités d'implantation de mobilier sur les trottoirs disposant de mats de signalisation ou de mobiliers filaires.



Confort du piéton

- Les mobiliers doivent être implantés à 50 cm du nez des bordures de trottoir.
- Les mobiliers spécifiques (containers, tri sélectif, sanitaires, etc.) doivent faire l'objet d'études d'implantation au cas par cas au regard des contraintes d'exploitation et de l'emprise existante des espaces piétonniers.



Selon les configurations spatiales et la largeur totale du domaine public, le recours à une bande mixte et modulable, concentrant l'essentiel des services aux usagers peut constituer une bonne alternative.

> Pour en savoir plus : Guide de conception des espaces publics métropolitains (GCEPM) - Cahier 9 : Agencement

La bande servante « amplifiée » : la bande mixte et modulable

Dans un espace contraint sans bande de stationnement, les fonctions techniques (mobiliers divers) du domaine public sont regroupées au sein d'une bande servante de 0,50m minimum située sur le trottoir (tout en respectant le minima réglementaire de 1,40m).

Lorsque la largeur du domaine public est suffisante, cette bande servante s'élargit et devient Bande Mixte et Modulable (BMM). D'une largeur minimale de 2,00 m (largeur minimale d'une bande de stationnement), la BMM s'implante entre le trottoir et la chaussée circulée.

Tout comme la bande servante, la BMM a pour finalité de libérer les emprises piétonnes et fluidifier les bandes passantes en concentrant les fonctions techniques dans un espace.

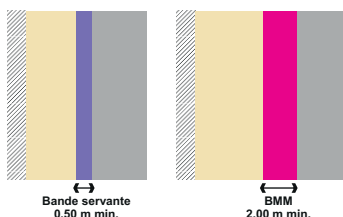
Mixte par les fonctions qu'elle accueille, elle est constituée par l'assemblage successif de modules, d'épaisseur et de longueur variables. Elle est aussi modulable dans le temps et dans l'espace. Sa modularité dans le temps s'exprime par le caractère réversible de certaines portions d'espace. À titre d'exemple, un espace destiné au stationnement durant l'hiver peut être occupé par une terrasse ou tout autre mobilier temporaire pendant l'été.

Sa modularité dans l'espace s'exprime par une longueur variable (mobilisation d'un ou de plusieurs modules pour accueillir d'autres fonctions selon la saison / l'heure) mais également par une largeur variable (côté trottoir ou chaussée), par exemple pour faciliter l'intégration dans l'espace public des places de stationnement PMR, pour donner des formes plus organiques à des fosses de plantation ou pour implanter plus généreusement du mobilier.

EMPRISE DISPONIBLE

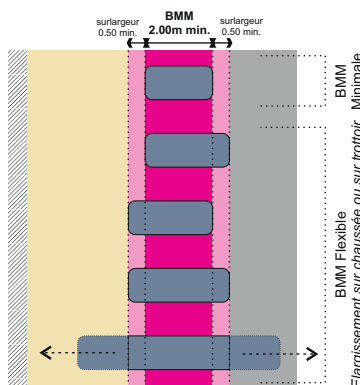
Largeur maximale du trottoir ≤ 2.15 m
Les fonctions techniques sont intégrées au sein d'une bande servante de 0.50 m minimum.

Emprise public sur le trottoir > 2.00 m
Les fonctions techniques sont intégrées dans la BMM

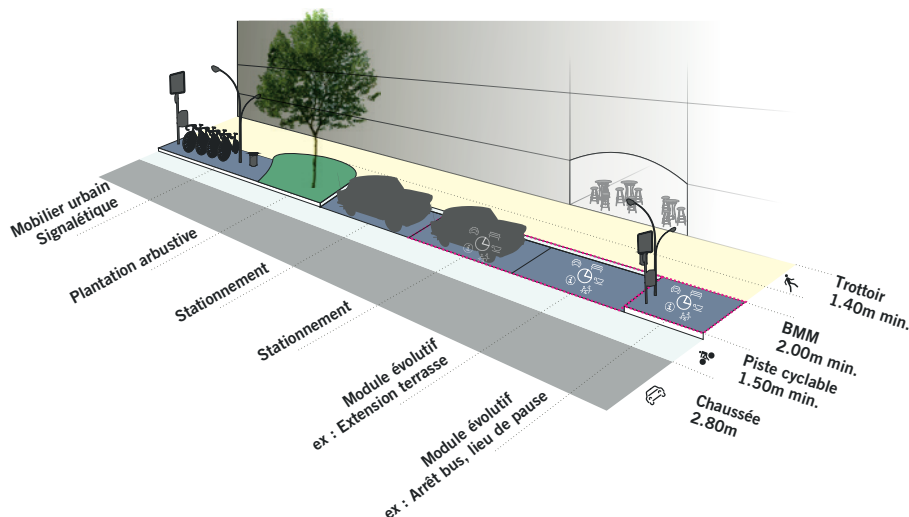
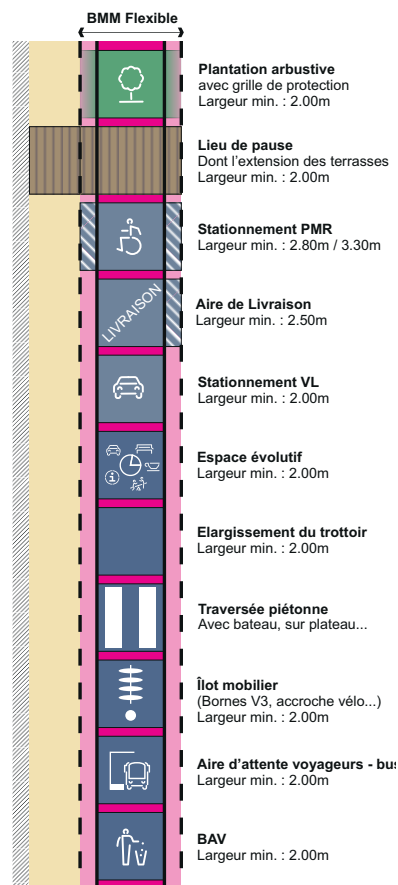


MODULARITÉ DE LA BMM

La BMM s'implante sur une largeur minimale de 2,00 m et peut être élargie de part et d'autre en fonction du contexte local.



MODULES



> Pour en savoir plus :
Guide de conception des espaces publics métropolitains (GCEPM) - Cahier 9 : Agencement

Focus : Portrait d'un trottoir bordelais

À Bordeaux, l'espace public et plus spécifiquement le trottoir est historiquement traité avec sobriété pour laisser aux façades de style classique toutes leurs qualités ornementales. Le trottoir bordelais originel est connu pour son revêtement de cales d'argile cuite ou de petits pavés taillés. Ce traitement assure l'homogénéité d'accompagnement des accotements dont la faible largeur est aussi une caractéristique bordelaise. Les potelets, barrières anti-stationnement, les poteaux supports de la signalétique aux fonctions logistiques publiques et de sécurisation des trottoirs constituent les émergences les plus fréquemment rencontrées sur ce type d'espace. S'y ajoutent ponctuellement les poubelles, domestiques et des commerces, qui occupent régulièrement les trottoirs avant et après les collectes.

Historiquement, l'espace de la rue est avant tout celui de la circulation. Bordeaux est une ville dont la structure urbaine s'est composée autour de la distinction côté cour / côté jardin ; la ville était le lieu de circulation, d'échanges économiques, le jardin était le lieu de la convivialité et du repos.

À l'exception des quartiers et des lieux de déambulation fréquentés par les classes bourgeoises des XVIII^e et XIX^e siècles, comme le Triangle d'or ou les parcs et jardins, la majorité des rues n'était que rarement jalonnée de bancs.

Aujourd'hui, l'aménagement des espaces publics se doit d'être homogène et égalitaire, pour répondre à la fois à des normes logistiques ou de sécurité, et à des valeurs de justice dans le traitement des différents lieux urbains. Cependant, des améliorations qualitatives sont possibles notamment en ce qui concerne la multiplication parfois injustifiée d'émergences et de mobilier urbain à l'origine d'un paysage « bavard » et trop encombré.

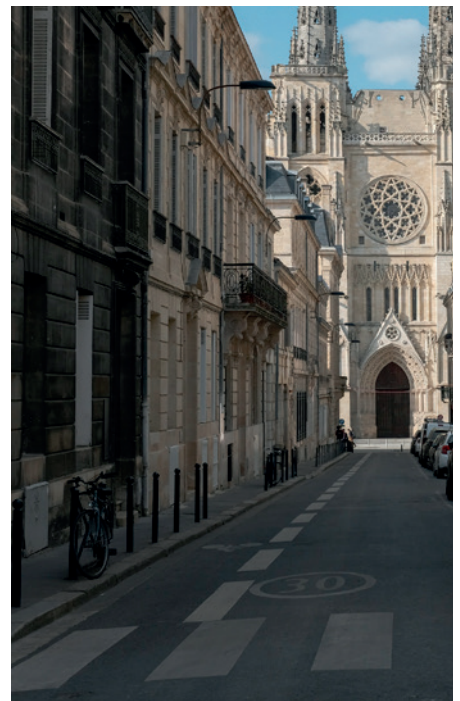
On observe aussi des différences de traitement entre les espaces appartenant au secteur classé UNESCO et les tissus d'échoppe où l'ergonomie des trottoirs (dans leur dimensionnement et la manière dont ils sont équipés) est souvent rudimentaire. Les bandes servantes (ou mixtes et modulables) sont alors bien difficiles à implanter. Parfois, limiter ou supprimer le stationnement sur chaussée permet de trouver la place nécessaire à « l'agrandissement » du trottoir, pour l'équiper d'un mobilier urbain adéquat.



Un trottoir inexistant
Rue Tustal - Bordeaux © a'urba



Un trottoir amplifié
Avenue Thiers - Bordeaux © a'urba



Un trottoir bordelais courant
Rue du Commandant Arnould - Bordeaux © a'urba

6 Références



L'Arbre à Basket - Le voyage à Nantes 2012 - Agence A.L.T.A © a-lta

Certains éléments de mobilier urbain constituent des leviers propres à activer de nouveaux usages. Reconnaisables au premier coup d'œil : des paniers de basket montés en arborescence permettent une pratique du basket-ball par des équipes nombreuses, aux âges différents, grâce aux hauteurs variables des paniers. Leur appropriation immédiate (les règles du jeu sont connues) n'exclut pas l'invention de nouvelles façons de jouer grâce aux terrains croisés.



Fontaine - Place centrale - Château Doex - Suisse - CraigVerzone © VWA

Les styles et fonctions ornementales des fontaines ont évolué depuis l'époque classique (XVIII^e siècle). La fontaine urbaine revient aujourd'hui à ses fonctions premières qui sont l'accès à l'eau, le rafraîchissement des lieux et des personnes. Malgré cela, un travail fin de conception et d'intégration au site doit être mis en œuvre afin que ce mobilier puisse valoriser l'espace public, y conférer du sens au-delà du confort qu'il apporte aux usagers.



Candélabre LED - Spring City - Central Park - New-York ©Springcity



Candélabre LED - ViaLactea - SantaCole - Eric Batlle & Juan Roig ©Julio Conilli

La technologie LED a permis de réduire considérablement la consommation d'énergie et le rendu des couleurs nocturnes en comparaison avec les lampes à iodure de sodium. Adaptable sur les anciens candélabres de style classique, elle se prête parfaitement au design contemporain. Certains mobiliers sont équipés de détecteurs de présence afin de réduire leur période de consommation et les effets, actuellement à l'étude, de la lumière blanche sur la faune nocturne.



Jardinières - L'Ech-eau Jardin - Bordeaux © Appellation Origine Campus



Banc - Banc scierie - Rougemont - Suisse - Craig Verzone © VWA

Certains besoins en mobilier urbain peuvent obtenir des réponses simples avec des moyens limités. La frugalité et la sobriété en matière d'aménagements nécessitent néanmoins d'avoir recours à des concepteurs qui, par leur savoir-faire, maîtrisent parfaitement le détournement des matériaux. Au-delà de l'aspect esthétique du « rendu final » (peu satisfaisant aux yeux de certains), il s'agit surtout de valoriser la démarche écologique du réemploi et son processus vertueux.

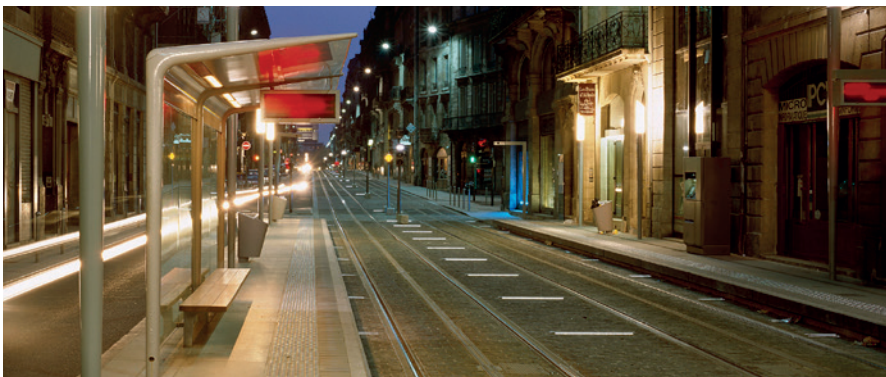


Auvent - parasol - Climespace - Engie ©Engie



Structure plante grimpante - Lincoln park
Miami Beach - West 8 ©SHB

Créer de l'ombrage en ville à l'aide de plantations d'arbres n'est pas toujours possible notamment lorsque des réseaux et infrastructures occupent les sols ou en présence d'opérations d'urbanisme sur dalles. Du mobilier d'appoint permet d'y répondre mais ne constitue pas une solution pérenne. L'association d'une structure support à des plantes grimpantes présente, elle, l'avantage de permettre le développement de végétaux qui nécessitent peu de profondeur de sol.



Arrêt de tramway - Bordeaux - Elizabeth de Portzamparc ©Nicolas Borel

En matière d'aménagement, le mobilier participe de l'identité d'un espace public, voire d'un quartier. La rénovation du centre-ville de Bordeaux et l'arrivée du tramway ont permis de traiter les espaces publics de façon homogène. Le choix d'un mobilier simple et épuré, mais néanmoins singulier, permet par le biais de l'infrastructure de transport de « signer » le territoire.



Espace pique-nique - ZAC des Hauts de
Couzé -Beaucouzé (49) - Forma6 - ©Emilie Gravouelle



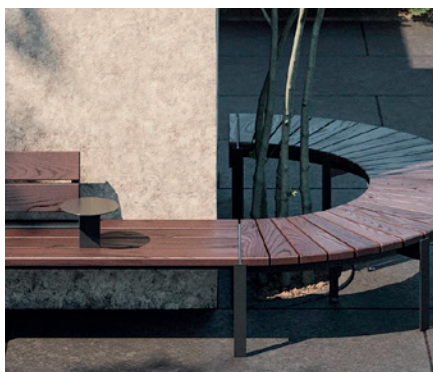
Serre - Domaine Boisbuchet - AGreenHouse - Lina
Ghotmeh © Domaine de Boisbuchet

La forte demande des citoyens pour des espaces de nature de proximité génère de nouveaux usages et donc de nouveaux besoins en équipements et en mobilier. Pique-niquer ou faire un barbecue doit être anticipé et rendu possible ; cela est devenu la norme dans les parcs de certaines grandes villes. D'autres éléments comme les serres partagées sont moins fréquents. Les budgets participatifs sont souvent l'occasion de recueillir les tendances en matière d'usages.



Pavillon recyclé - Pavillon Bauhaus - Tempelhof - Berlin - ReuseCity ©Zukunftsgeraeusche

Le confinement du printemps 2020 aura permis de mettre en avant la demande impérieuse d'espaces extérieurs à vivre. Équiper les parcs, jardins, cimetières, de lieux où il est possible de faire une pause et de s'abriter paraît anodin. En vérité, ce sujet est capital et les fonctions d'abri permettent de répondre à des enjeux de santé publique et de précarité. Et d'offrir une alternative à la consommation : prendre l'air alors qu'il pleut ou lire abrité sans être contraint de se réfugier dans un café.



Banc d'angle - protection d'arbre
Jada - Extery - PentTalvet © Extery



Banquette minérale
Godot - Escofet - LosDiez © Escofet



Banc - poutre d'équilibre - Ecole Heitera -
Fribourg - Craig Verzone © VWA



Structure - bains de soleil
ClimbSLIDE - moveART © Accoya



Fab City Summit - Parc de la Villette - Paris - PimpYourWaste © Stefano Borghi



Persienne - Esplanade de la Défense - Paris - Jean
Couvreur © CarlosAyesta



Kyoto - Area - Saint-Etienne - Sovann Kim
© Ville de Saint-Etienne Jacques Bouchet

Lorsqu'un mobilier répond à plusieurs fonctions, cela permet de faire des économies, financièrement (mutualisation des deniers publics) et spatialement (moins d'encombrement de l'espace). Les phases de programmation et de conception sont décisives pour s'inscrire dans ce type de démarche où les contraintes sont intégrées en tant qu'éléments du projet. Dans le cas où le mobilier comprend du végétal, l'accès et le démontage doivent être possibles pour entretenir l'arbre et remplacer le banc lorsqu'il n'y a plus d'espace pour le tronc et les racines.

Un élément de mobilier peut se singulariser par son aspect hors norme ou, au contraire, par sa sobriété et sa discrétion. Dans les deux cas, le travail préalable d'un concepteur est nécessaire. Le détournement d'objets ou de matières simples réclame un savoir-faire pour faire disparaître la vocation première de l'objet. Parfois, les matériaux les plus bruts demandent à être retravaillés avant d'être exploités pour la fabrication d'un mobilier répondant aux besoins de pérennité et de sécurité.

L'espace public concentre tous les enjeux de qualité de vie et d'attractivité d'une ville. Les usagers attendent de ces équipements ergonomie, confort et praticité. S'y ajoutent aujourd'hui l'esthétique et la capacité du mobilier à participer à l'activation d'un lieu tant pour les commanditaires que pour les usagers. Les liens entre design et urbanisme sont aujourd'hui au service de l'expérience et du confort des espaces publics ordinaires.

L'étude du confort est un sujet peu investi par les concepteurs de mobilier urbain. Si le confort d'assise est un minimum requis mais jamais garanti, le confort thermique ou la possibilité de relâcher la nuque sont plus rares, les usagers y sont pourtant de plus en plus attentifs. Les nouvelles générations de mobiliers doivent intégrer ce facteur de confort propice à une réelle détente corporelle et au relâchement musculaire.

7 Repères de mise en œuvre

Portage, développement, financement

- **Penser** le mobilier urbain comme un axe central de la politique sociale.
- **Guetter** et observer les évolutions permanentes et accélérées des villes.
- **Actualiser** si besoin et **respecter** la charte du mobilier urbain qui doit rester un document technique essentiel accordant un droit à l'expérimentation.
- **Accepter et analyser** la part d'échec des expérimentations.
- **S'appuyer** sur les projets urbains et d'aménagement pour dédier des moyens à la recherche et développement sur le sujet.
- **Associer** la stratégie mobilier urbain au développement des îlots de fraîcheur.
- **Intégrer** l'enjeu du mobilier intelligent tout en veillant à éviter l'écueil du tout technologique qui peut faillir.
- **Garder en tête** que le mobilier connecté n'est qu'un outil de compréhension des phénomènes, pas une finalité.
- **Attribuer** une part du budget culturel à la création de mobilier au titre de la commande publique artistique.
- **Mettre en valeur** les savoir-faire et créateurs locaux.
- **Diversifier** les sources de financement (aménageurs, secteur culturel, mécènes).
- **Considérer** la phase chantier comme un véritable laboratoire sociétal.

Usages et usagers

- **Profiter** des périodes de chantier pour développer des créations sur mesure et favoriser l'interaction sociale.
- **Prendre en compte** le confort du corps en mouvement et du corps au repos.
- **Rendre possible**, ponctuellement, l'appropriation et la modification de l'espace par les usagers (éléments mobiles, mobilier transformable) au quotidien ou lors d'événements.
- **Se soucier** de l'accès aux fonctions de base (boire, s'asseoir, faire ses besoins, se laver) pour tous les publics, y compris les sans-abris.
- **Mutualiser** les usages (afficher-stocker/ s'asseoir-jouer / éclairer-protéger / signaler-divertir / etc.).
- **Offrir et diffuser** des fonctions technologiques élémentaires pour tous (recharges électriques, wifi, etc.).
- **Encourager** les aménagements ordinaires et équiper en mobilier urbain les secteurs au-delà des zones d'intérêt patrimonial.
- **Penser** un espace public et du mobilier confortable pour tous, intégrant des problématiques usagères variées : l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, le vieillissement de la population et le confort des anciens ou encore la place des femmes et des enfants dans l'espace public.
- **Imaginer** du mobilier ludique, pour le plaisir des petits comme des grands.
- **Intégrer et tirer parti** des contraintes de sécurisation de l'espace public (anti-terrorisme).
- **Attribuer** des qualités mobiles ou éphémères à du mobilier participant à l'événementiel dans l'espace public.

Aménagement

- **Sortir** de la « logique de catalogue » dès que les conditions le permettent.
- **Désencombrer** l'espace public afin de mettre en valeur l'essentiel des fonctions urbaines et l'environnement.
- **Ne pas sur-programmer l'espace**, ne par le « remplir » de trop d'objets et de nombreuses fonctions, qu'il reste appropriable par tous.
- **Étudier** les caractéristiques des sites pour y intégrer des solutions techniques faisant office de mobilier / chercher à mutualiser les solutions, dans un souci d'ergonomie.
- **Évaluer** l'empreinte environnementale (matériaux employés, provenance) dans la fabrication du mobilier.
- **Favoriser** le réemploi ou le détournement de matériaux de récupération issu de chantiers ou des stocks municipaux.

Conclusion

Expression des mutations urbaines, le mobilier urbain élaboré au cours des deux derniers siècles témoigne d'une attention à la fonctionnalité mais aussi d'une recherche permanente d'esthétisme et de robustesse, qui restent des leçons pour aujourd'hui. Ce mobilier concentre de multiples enjeux : la signalisation de la ville, sa propreté, son identité, et le savoir-faire industriel nécessaire à sa réalisation. Si discrets soient-ils, ses divers éléments sont indispensables à la qualité d'usage des espaces publics d'une ville. Bien choisi et bien agencé, le mobilier équipe subtilement la ville et peut, paradoxalement, participer au désencombrement de l'espace public, s'il est bien pensé notamment via la mutualisation des usages.

Le mobilier urbain est un secteur industriel conséquent, auquel les élus et techniciens sont plus que jamais attentifs, la qualité de l'environnement qu'ils agencent étant directement liée à l'image et à l'attractivité de la ville. Le mobilier urbain est donc un support politique.

La tentation, forte, de se singulariser ou de faire preuve d'originalité, conduit souvent à rénover les espaces publics en ayant recours à des gammes contemporaines issues des catalogues de concepteurs et fabricants. L'enjeu aujourd'hui est de veiller à l'homogénéité, au bon agencement et à la constance du mobilier. Cela peut se traduire par l'adoption d'une couleur neutre ou d'un ton « local » envisagée comme constante quelles que soient la diversité des modèles et les époques d'installation. L'essence du mobilier urbain tient dans sa robustesse et son ergonomie au service des usages et des personnes. À cette robustesse, s'ajoute la notion de durabilité, c'est-à-dire la capacité de rester intemporel comme de se réinventer. La durabilité implique aussi que le mobilier perdure au-delà des mandats, son identité doit donc transcender le temps de la vie politique.

La préservation des ressources naturelles et les contextes budgétaires tendus poussent à se pencher sur les filières de réutilisation ou de détournement. À ce titre, les exemples de mobilier modulaire et frugal sont de plus en plus plébiscités, par les communes pour leur moindre coût et par les usagers pour leur originalité ; ils permettent aussi d'être conçus par des talents locaux.

Les métropoles françaises, elles, continuent de livrer de nouvelles opérations de logements et d'espaces publics nécessitant d'être équipés de matériel industriel.

La multiplication des contextes rend donc les préconisations générales plus délicates. Quoi qu'il en soit, celles-ci devront intégrer certaines tendances sociétales comme l'appropriation du mobilier pour des usages ludo-sportifs, la recherche d'originalité et la montée des consciences écologiques.

Le cœur de l'agglomération bordelaise apparaît sous-équipé en bancs et mobilier de confort. Le secteur classé UNESCO et les espaces publics rénovés à l'occasion de l'aménagement du tramway sont très minéraux et épurés, en correspondance avec les tendances de conception des années 2000. Une réflexion sur ces secteurs doit être lancée ainsi que sur le confort des espaces publics en tissus d'échoppes, promis à devenir des zones apaisées où la fréquentation majoritaire des piétons et cycles sera encouragée.

En complément, une réflexion en matière de production culturelle et de commande publique de mobilier par des collectifs de concepteurs (architectes, designers, paysagistes...) locaux pourrait être menée, afin notamment de rebondir après la crise générée par la Covid-19.



Mobilier - Jardin des remparts - Bordeaux - Bruit du Frigo © Sébastien Normand

Sous la direction de : Sophie Haddak-Bayce

Chef de projet : Dimitri Boutleux

Équipe projet : Claire Sèze

Crédits photo : a'urba sauf mention contraire